

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. POSTE : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Juillet 1878.

Chronique générale.

Tandis que la République était en fête, des bruits assez graves nous arrivaient de l'étranger.

Le Soleil a reçu de Berlin un télégramme particulier dont voici le texte :

« Le bruit court que les plénipotentiaires ottomans veulent se retirer du Congrès après avoir formulé une protestation. »

D'un autre côté, s'il faut ajouter foi à des rumeurs qui circulent à Londres, la Porte se disposerait à manifester par des moyens énergiques sa résistance aux prétentions des Grecs sur la Crète.

Nous n'avons pas besoin dire que cette dernière information ne doit être accueillie, comme nous l'enregistrons nous-mêmes, qu'avec une extrême réserve.

L'ANNÉE TERRIBLE.

Chaque fois que le maréchal Soult apprenait la mort de l'un de ses compagnons d'armes, il s'écriait : « On bat le rappel là-haut. »

Si 1871 a été justement appelé l'année terrible des peuples, 1878 sera l'année terrible des rois.

encore écoulé, et déjà la Mort a fait quatre victimes parmi les souverains de l'Europe!

Le 9 janvier, cinq ans jour pour jour après la mort de Napoléon III, le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, succombait à la suite d'une courte maladie.

Trois semaines plus tard, l'ange de la mort plana une seconde fois sur la capitale du monde chrétien, devenue, grâce à nos désastres, la capitale de l'Italie.

Il y a quinze jours, à peine, le doyen des Empereurs et des Rois, Guillaume de Hohenzollern, était l'objet d'un odieux attentat.

La semaine dernière, un cercueil royal traversait les boulevards de la capitale de la France républicaine.

Certes, Victor-Emmanuel, Pie IX, Georges V, sont d'illustres victimes de la mort, mais il semble que ce triple deuil s'efface devant celui qui vient de frapper en même temps l'Espagne et la France.

La grâce, la beauté, la jeunesse et l'amour étaient réunis dans la personne de cette charmante reine Mercédès qui succombe si fatalement à un mal terrible.

Ah certes ! plus que jamais, la mort a été impitoyable : elle a frappé une créature que

la jeunesse semblait mettre à l'abri des coups du trépas et dont l'existence était chère à tous ceux qui l'ont approchée!

L'année 1878 finira-t-elle aussi tristement qu'elle a commencé? Verrons-nous encore mourir les princes et les princesses les plus illustres?

(Assemblée nationale.)

On lit dans la correspondance Saint-Chéron :

« Depuis 1830 (date fatale aux Bourbons, à la France et à l'Europe), époque à laquelle Ferdinand VII, par un acte tout révolutionnaire, a violé la loi de succession dynastique en Espagne, le trône n'a été pour rois, princes et princesses qu'un siège de douleurs.

« La jeune princesse qui vient d'être enlevée si prématurément à l'affection de son époux et de toute sa famille, a peut-être été préservée des catastrophes qui ont frappé les princes et princesses appelés sur le trône d'Espagne par le testament de Ferdinand VII.

« Un diplomate étranger, qui arrive de Madrid, raconte que la situation du jeune roi Alphonse est loin de se consolider. Les révolutions successives en Espagne, depuis 45 ans, ont singulièrement diminué dans ce pays, comme dans le nôtre l'attachement et le respect pour le souverain.

pagne une nouvelle crise dont le parti républicain se dispose à profiter; il est en relations très-suivies avec les chefs de nos républicains et radicaux.

AUTORISATION DE LA VENTE DU BONNET PHRYGIEN.

Il se passe au conseil municipal de Paris des choses auxquelles on ne prend pas garde, mais qui demanderaient à être relevées pour l'édification du public.

Deux membres se plaignent des entraves mises à la vente dans les rues et au port du bonnet rouge dit phrygien; ils protestent contre cette intolérance réactionnaire.

L'autorité, par l'organe de M. le préfet de police, fait observer que cet emblème est interdit par une loi de la République elle-même, en 1848.

« Si le sort de la République était entre vos mains, vous ne tarderiez pas à la perdre. » MM. les conseillers ont tenu à n'être pas privés de cet hommage rendu à leur savoir-faire, et les mots omis ont été replacés dans le procès-verbal de la séance à laquelle ils appartenaient.

Dans la séance du 27, le conseil municipal a voté 3,000 francs pour le centenaire de J.-J. Rousseau. — Pourquoi pas?

TROUBLES A MARSEILLE.

Les journaux et correspondances nous

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Saumur il y a cinquante ans.

LA DUCHESSE DE BERRY

A SAUMUR.

Premier Carrousel de l'Ecole de cavalerie.

(20 et 21 juin 1828.)

(Suite et fin.)

Se rendant ensuite aux vœux et à l'impatience de la multitude de spectateurs qui attendaient la répétition du Carrousel demandé par Son Altesse Royale, MADAME est venue s'asseoir à la même place qu'elle occupait la veille, et où elle a été accueillie par les mêmes sentiments et les mêmes acclamations.

A onze heures, les jeux du Carrousel étant terminés, MADAME est allée visiter le Pont actuelle-

ment en construction, en tête duquel elle a été reçue par M. le Sous-Préfet, M. le Maire et MM. les Ingénieurs.

Son Altesse Royale traversant le pont de service, appuyée sur le bras de M. de Mesnars, a vu avec satisfaction la première pierre posée par le préfet du département, le 15 juillet 1825, au nom de Monseigneur le Duc de Bordeaux, et a bien voulu recevoir, des mains de M. le Sous-Préfet, une médaille consacrant le souvenir de cet événement.

La Princesse, ayant été conduite à la culée droite, sous une tente qui avait été disposée pour la recevoir, et où se trouvaient déjà rassemblées une grande quantité de dames, Son Altesse Royale a été saluée par les acclamations les plus vives.

En sa présence, M. l'Ingénieur a fait battre des pilotes, et l'un d'eux a été ensuite recepu, en quatre minutes de temps, à trois mètres de profondeur sous l'eau.

Au moment où la partie recepuée du pieu est venue au-dessus de l'eau, les ouvriers ont fait entendre les cris de : Vive Madame ! Vive le Duc de Bordeaux ! qui ont été unanimement et spontanément répétés par tous les spectateurs.

MADAME a examiné avec beaucoup d'intérêt et d'attention la surface parfaitement unie du plan de recepage. On lui a montré également le modèle d'une arche du Pont posée sur ses cintres.

Son Altesse Royale s'est retirée ensuite au milieu

des applaudissements et des cris d'allégresse, en témoignant sa satisfaction à M. l'Ingénieur, et lui faisant remettre une somme de 100 francs, pour être distribuée aux ouvriers qui avaient travaillé devant elle.

Nous ne terminerons point ce qui a rapport à cette auguste visite, sans faire remarquer que M. de Barande, en ce moment sous-précepteur du Duc de Bordeaux, est le premier élève-ingénieur qui ait commencé les travaux du Pont, sous les ordres de M. Derrien, ingénieur en chef.

En rentrant à son palais pour déjeuner, MADAME a été accueillie partout avec les expressions de la plus vive reconnaissance.

Son Altesse Royale a daigné admettre à sa table M. le Sous-Préfet, M. le Maire, MM. les Présidents des Tribunaux de cette ville, M. le marquis de Maillé, M<sup>me</sup> la marquise de Brézé, M<sup>me</sup> de Morell, M. le Colonel, M. le Sous-Intendant militaire, M. le Lieutenant-Colonel, M. le Lieutenant de Roi, M. l'Aumônier de l'Ecole, le Chef d'Escadron de service et le plus ancien Capitaine de l'Ecole.

Avant de quitter notre ville, MADAME ayant voulu y laisser des souvenirs de son passage, a fait remettre à M. le Maire 300 fr. pour être distribués aux pauvres.

Son Altesse Royale a fait cadeau à M<sup>me</sup> la mar-

quise Oudinot d'un magnifique bracelet, orné de son portrait et de ceux de ses augustes Enfants.

M. l'écuyer-commandant Cordier et M. Aubry, professeur de dessin, ont également reçu chacun, comme témoignage de satisfaction de la Princesse, une médaille en bronze représentant d'un côté le portrait de Son Altesse Royale, et de l'autre celui du Duc de Bordeaux.

MADAME, très-satisfaite des émaux qui lui avaient été offerts, et pour encourager cette branche d'industrie, a fait, chez les principaux émailleurs de notre ville, de nombreux achats pour Monseigneur le Duc de Bordeaux et pour Mademoiselle.

Ayant su que l'anneau de Carrousel, que lui avait donné l'Ecole, avait été fait avec des médailles d'or du règne d'Auguste, trouvées près du château de Saumur, Son Altesse Royale a voulu aussi faire l'acquisition de plusieurs de ces médailles.

A midi, l'Ecole Royale de Cavalerie est venue se ranger en bataille sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour y saluer MADAME, au moment de son départ.

Son Altesse Royale, après avoir daigné renouveler à M. le Maire qu'elle était très-satisfaite des sentiments et de la réception de la ville de Saumur, est montée en voiture à midi et demi, et a

ont apporté divers récits sur les troubles dont Marseille a été vendredi le théâtre. Le *Figaro*, toujours très-exactement renseigné, a publié la dépêche suivante datée de Marseille, 28 juin, 8 heures 25 du soir :

« Un déplorable scandale s'est produit aujourd'hui à l'occasion de l'anniversaire de la consécration de la ville au Sacré-Cœur.

» Ce matin, à huit heures, bien que la procession ait été interdite, une manifestation imposante, ayant à sa tête M. de Grandval, président de la Chambre de commerce, et dans les rangs de laquelle on remarquait les généraux Lallemand et Guyon-Vernier, la Chambre et le Tribunal de commerce, le conseil des prud'hommes et un grand nombre de notabilités, se dirigea vers la chapelle de la Visitation, où M. de Grandval prononça le Vœu des échevins. Une foule immense et sympathique était rangée sur tout le parcours du cortège.

» Au retour, les manifestations pacifiques couvraient de couronnes la statue de M<sup>r</sup> de Belzunce, lorsque des individus commencent à pousser quelques cris hostiles, et, dans une rixe, M. Carlos de Lumbe, connu pour ses opinions légitimistes, reçut un coup de canne au front.

» Dans l'après-midi, M. Desservy, premier adjoint, interdit, par affiches, toute manifestation, et la foule catholique, qui s'était réunie pour se rendre à la cathédrale, rencontra une colonne de radicaux sur le cours et la place Saint-Martin; les rixes s'engagent, des coups sont échangés; peu à peu le tumulte se répand dans les allées voisines et au cours Belzunce. Une loque rouge flottant au bout d'une canne est saluée de la *Marseillaise*.

» A cinq heures et demie, le citoyen Costi, conseiller municipal, ordonne d'enlever les couronnes qui couvrent la statue du prélat dont la cité phocéenne a toujours honoré la mémoire; d'immenses voyous grimpent sur la statue de Belzunce, jettent les couronnes à la foule, qui les renvoie en hurlant; les immortelles jonchent le sol; c'est un spectacle écœurant!

» Puis, la foule se rue vers la cathédrale Saint-Martin; pour attendre la sortie des processionnistes, pas un seul agent de police. L'évêque, les prêtres, les séminaristes sont hués par cette tourbe.

» Enfin, à sept heures, quelques gendarmes à cheval arrivent et sont reçus par des applaudissements et des sifflets.

» Dans une charge qu'ils font pour disperser la foule, un homme parvient à enlever le sabre d'un gendarme; mais celui-ci ayant mis son revolver au poing, l'individu lui rend son sabre, et est arrêté. La foule poursuit les gendarmes avec des huées et demande que l'homme soit mis en liberté. C'est ce qui a lieu, toujours aux cris de la *Marseillaise*.

» L'autorité a pris un peu tard les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre, mais il faut croire que cette échauffourée n'aura pas de suite.

LE COMTE D'EU.

Le comte d'Eu, actuellement à Paris,

traversé de nouveau les quais, les places, le pont et le faubourg de la Croix-Verte, aux acclamations générales de la population, qui ne cessait de faire entendre les cris de: *Vive le Roi! Vive Madame! Vive le duc de Bordeaux!*

M. le général Oudinot, après avoir accompagné la Princesse jusqu'à une demi-lieue de la ville, où elle a été escortée par deux escadrons de l'Ecole, ayant demandé les ordres de Son Altesse Royale, MADAME l'a chargé de faire savoir aux habitants et aux militaires de l'Ecole « qu'elle était arrivée à » Saumur indisposée, mais qu'elle en parlait en » parfaite santé, et qu'elle attribuait ce changement à l'accueil qu'elle avait reçu de la ville, et » au plaisir qu'elle y avait éprouvé. »

MADAME pourra bien en effet retrouver sur la route les mêmes honneurs, les mêmes témoignages de respect et d'affection, mais nulle part des vœux plus sincères, ni des sentiments plus dévoués à son auguste personne et à toute la famille des Bourbons.

Nous n'achèverons point ce récit, sans faire remarquer qu'au milieu d'une population presque doublée par celle des campagnes et l'affluence considérable des étrangers, le plus grand ordre, la plus parfaite tranquillité ont constamment régné, et que nul accident grave n'est arrivé; car nous ne pouvons appeler de ce nom la légère contusion reçue par l'enfant dont nous avons déjà parlé, et

avec la comtesse, sa femme, héritière de l'empire brésilien, est le fils du duc de Nemours et le frère du duc d'Alençon, de la princesse Czartoriska et de la princesse Blanche.

Le comte d'Eu, pendant l'exil de sa famille, se rendit en Espagne pour y faire ses études militaires. Arrivé au moment de la guerre du Maroc, il est nommé lieutenant dans les hussards de la reine, et il part pour l'expédition.

Le jour de sa présentation à l'armée, son régiment est désigné pour charger l'ennemi. Le jeune prince se distingue tellement par sa bravoure qu'il est décoré sur le champ de bataille.

Après l'expédition, il rentra à l'Ecole de Ségovie et y termina ses études pour le corps d'artillerie.

Pendant un congé, il accompagne au Brésil un des princes de Saxe-Cobourg, qui allait dans ce pays avec l'intention d'épouser une des princesses de la cour brésilienne. Le comte d'Eu, arrivé à Rio, est présenté à la cour, fait connaissance de la princesse impériale et ne tarde pas à demander à ses parents la permission de l'épouser.

Nommé maréchal de l'empire, il trouva bientôt l'occasion de rendre des services à sa nouvelle patrie. Le Brésil était en guerre avec le Paraguay. Cette campagne, longue et laborieuse, rendue encore plus difficile par la nature et la conformation de ce pays sauvage, avait déjà épuisé l'activité et la santé de plusieurs milliers d'hommes et des meilleurs généraux brésiliens. L'armée était désorganisée par suite du départ du duc de Caxias. L'opinion publique demandait la paix, mais l'empereur, résolu à ne pas perdre le fruit des sacrifices immenses que s'était imposés le pays, voulut, presque seul, la continuation de la guerre. C'est dans ces difficiles circonstances que le comte d'Eu fut chargé du commandement en chef de l'armée brésilienne.

A peine y fut-il arrivé, qu'il rétablit la discipline en relevant le moral des soldats par quelques brillants succès; et, changeant la tactique suivie jusqu'alors, il tourna les positions du général Lopez et l'obligea à fuir dans les montagnes, où le chef paraguayais perdit la vie dans une reconnaissance de cavalerie. Telle est la carrière, déjà bien remplie, de ce jeune prince à peine âgé de trente-cinq ans.

Quelque chose, cependant, manquait au bonheur du comte d'Eu. Marié depuis dix ans, il n'avait pas encore eu d'enfants. Ce bonheur si longtemps attendu lui arriva enfin, et LL. AA. II. viennent d'avoir la joie de présenter à leur grand-père deux beaux enfants, qui sont l'espoir du trône brésilien.

On sait que la Constitution brésilienne, à l'instar de celles du Portugal et d'Espagne, est beaucoup plus libérale que la Constitution anglaise pour les princes consorts. Ainsi, le comte d'Eu, à la mort de l'empereur actuel, est appelé à porter les titres d'Empereur et de Majesté. (*Figaro.*)

dont le résultat a été d'offrir à MADAME une occasion de donner une nouvelle preuve de son inépuisable bienfaisance.

Nous apprenons que dans toutes les communes de cet arrondissement, à Varennes, Villebernier, Saint-Lambert, Saint-Martin, Saint-Clement et les Rosiers, le même empressement s'est manifesté sur le passage de Son Altesse Royale; partout des guirlandes de fleurs et de verdure, des arcs de triomphe décoraient les routes, et les communes ont rivalisé, avec le chef-lieu, d'amour et de dévouement pour l'auguste Mère du Duc de Bordeaux.

(Extrait des Affiches de Saumur.)

Monologue de pochard qui vient de laisser tomber son couvre-chef dans le ruisseau :

— Vois-tu, si je te ramasse, je tombe; si je tombe, tu ne me ramasseras pas... Je te laisse.

\*\*

Je rencontre hier à Paris un jeune marié.  
— Je fais mon voyage de nocce! me dit-il; j'en profite pour venir voir l'Exposition!  
— Et ta femme?  
— Ah! bien, je l'ai laissée là-bas!

## EXPOSITION UNIVERSELLE.

La tête de la Liberté a été transportée au Champ-de-Mars.

Une foule considérable a accompagné le chariot traîné par seize vigoureux chevaux, jusqu'à la porte de Seine, dont il a fallu descendre la grille.

Cette tête porte un diadème d'où jailliront des rayons électriques.

Placée sur des madriers, cette tête a été conduite sur le piédestal qui l'attendait depuis l'ouverture de l'Exposition.

L'opération, présidée par l'artiste, s'est accomplie sans accident.

— Le directeur du secrétariat et de la comptabilité au ministère de l'intérieur vient d'adresser au ministre un rapport relatif aux documents à publier dans le musée des archives départementales.

D'après ce rapport, on va exposer au Champ-de-Mars l'inventaire sommaire des documents antérieurs à 1790 déposés dans les archives des départements, des villes et des établissements hospitaliers, et une collection de *fac-simile* de pièces curieuses et différents points de vue choisis dans les archives de province.

La liste des 172 documents qui méritent d'entrer dans ce recueil a été dressée par une sous-commission composée de MM. Nathalie de Wailly, Léopold Delisle, Jules Quicherat et Gustave Desjardins.

La sous-commission s'est proposé d'offrir un spécimen des divers genres d'actes, du septième au dix-huitième siècle, que contiennent nos dépôts publics. Les pièces qu'elle a choisies sont aussi intéressantes par le fond que par la forme.

Cette collection aura donc le caractère à la fois d'un trésor diplomatique et paléographique et d'un monument national élevé avec des matériaux recueillis sur tous les points de la France. Elle donnera une haute idée de nos richesses historiques et fournira au public studieux des éléments de travail qui lui ont manqué jusqu'à ce jour. Elle montrera enfin les progrès que l'art de l'héliogravure a accomplis dans notre pays.

Dès maintenant, des spécimens sont exposés au Champ-de-Mars, dans le pavillon du ministère de l'intérieur.

## LE CONGRÈS.

La reine Victoria a écrit une lettre autographe à lord Beaconsfield pour le féliciter de son attitude à la fois ferme et conciliatrice au Congrès. Sa Majesté désire ardemment le maintien de la paix. Des rapports excessivement cordiaux vont être établis entre le cabinet de Saint-James et la Sublime-Porte. Les tories ont résolu de n'épargner aucune dépense pour contribuer à la régénération politique, industrielle et commerciale de la Turquie en Europe et en Asie. Le Congrès aura très-certainement terminé ses travaux pour le 10 juillet. De grandes fêtes auront lieu à Londres à cette occasion.

On écrit de Londres :

« Vous n'avez décidément pas la moindre idée de ce qui se passe à Londres et vous avez tort de juger notre situation politique d'après quelques dépêches fantaisistes qui vous arrivent du Congrès dont, à proprement parler, on ignore encore la situation et les solutions.

» Vous avez cru devoir publier sous toutes réserves une dernière lettre; aujourd'hui je vais être plus explicite encore.

» Nous allons droit à une crise ministérielle épouvantable. La majorité craque de toutes parts. Lord Derby et ses amis tirent d'un côté, les turcophiles d'un autre, et les libéraux déploient dans les provinces une activité dévorante.

» J'ai vu, de mes yeux vu, la lettre signée par une trentaine de personnages à lord Beaconsfield; elle lui dit carrément que s'il cède Batoum et Sophia, ils voteront contre lui. Lord Beaconsfield se gardera bien de s'exposer à une lutte qui serait inégale; mais grand nombre de nos diplomates les plus éminents reprochent, et c'est notre avis, à M. Waddington de faire le petit garçon vis-à-vis de M. de Bismarck en contribuant à une paix impossible.

» Enfin laissez-moi vous dire que certains personnages importants dont les rela-

tions officielles avec la Turquie sont plus que connues, affirment tout haut, à qui veut les entendre, que les Turcs sont résolus à ne pas accepter la décision du Congrès. »

## Chronique militaire.

Nous avons été les premiers à annoncer que le ministre de la guerre avait prescrit à son chef de cabinet de faire une étude préparatoire sur la question des changements d'uniforme de l'infanterie. De sources sûres, nous apprenons aujourd'hui que cette étude est terminée et que les différents modèles d'effets d'une nouvelle coupe ont été exécutés, et que, avant très-peu de temps, ils seront l'objet d'un examen devant la commission supérieure d'habillement et les services intéressés. La forme du nouveau vêtement ne peut donc être indiquée exactement; d'après ce que nous avons vu chez un confectionneur, elle aurait de l'analogie avec le dolman de l'artillerie et ne constituerait pas un effet ajusté.

Il est question de donner à toute l'armée un dolman comme celui que portent aujourd'hui les artilleurs. La tunique et les épaulettes disparaîtraient.

Un ordre du général Borel, ministre de la guerre, prescrit de ne plus distribuer d'effets d'habillement aux hommes de la classe 1872.

Cette décision indique que le renvoi de la classe est prochain.

Le ministre de la guerre prévient les lieutenants de toutes armes, désirant se préparer au concours pour l'admission à l'Ecole militaire supérieure en 1878, que la limite d'âge, qui avait été fixée à vingt-huit ans pour les officiers de ce grade, est exceptionnellement prorogée d'une année pour le concours de 1878.

En conséquence, les lieutenants qui se présenteront au concours y seront admis à la condition de n'avoir pas, au 31 décembre de cette année, plus de vingt-neuf ans, et de compter au moins cinq ans de grade d'officier, dont trois passés dans les troupes.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

L'OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU.

Les fêtes du Sacre de l'année 1878 marqueront désormais dans les annales de Saumur. Le peuple a fait à leur occasion un acte de foi éclatant, et d'autant mieux justifié qu'il ne s'est dédit dans aucun quartier de la ville, qu'il a été aussi constant le second dimanche de la Fête-Dieu que le premier.

Nous n'entreprendrions pas de décrire les processions de chaque paroisse. Malgré l'incertitude du temps, toutes les rues avaient été admirablement décorées et les reposoirs faisaient honneur au zèle et à l'habileté de leurs constructeurs. Nous devons citer tout particulièrement celui que la Compagnie d'Orléans a fait élever sur la place de la Gare. Il est dû à la bonne inspiration de M. Bacus, chef de gare, qui en a fait la demande à Tours, et M. Larare, que personne n'a oublié dans notre ville, s'est empressé de se rendre à ce désir. Il a envoyé de Tours le reposoir qui ornait le dimanche précédent le boulevard Heurteloup et qui avait servi de station à la grande procession de la Cathédrale.

Aussitôt reçu, tout le personnel de la gare de Saumur s'est mis à l'œuvre pour le monter de toutes pièces, et les dames ont ajouté ce fini qu'on ne peut attendre que de doigts délicats. Son plan, des plus heureux, est dû à l'ingénieur de la Compagnie.

L'itinéraire de la procession de Nantilly était modifié: cette année, en quittant la rue du Petit-Versailles, la procession a pris la rue des Boires, qui a été décorée avec un goût exquis; les habitants étaient heureux que les circonstances fissent passer le Sacrement devant leurs portes, et lui ont fait une digne réception. La musique de l'Ecole mutuelle s'était jointe au cortège et contribuait à l'éclat du défilé.

Comme les années précédentes, la pro-

cession de Saint-Nicolas avait un piquet d'honneur, ainsi que la fanfare de l'École qui alternait ses sonneries avec des morceaux d'harmonie exécutés par la musique de l'institution Saint-Louis.

Le matin, le temps avait donné des craintes, la pluie menaçait; pour la procession du soir, le ciel s'est éclairci et le soleil a fait briller au loin les croix, les bannières, les mille ornements des enfants. La rue de Femmelet s'est surpassée dans sa décoration, et son reposoir se distingue toujours par son bon goût et sa fraîcheur.

Mais ce qui a été surtout remarqué, c'est la grande affluence de fidèles et d'hommes qui suivaient le Saint-Sacrement. Dans leurs rangs on trouvait réunis beaucoup de fonctionnaires, d'officiers, et des membres de toutes les classes de la société. La foule qui assistait au défilé se distinguait par son attitude respectueuse et recueillie.

Le piquet d'honneur était fourni par le 32<sup>e</sup> de ligne et un détachement de l'École de cavalerie; les gendarmes à pied occupaient les quatre coins du dais.

La fanfare de l'École marchait en tête du cortège, les musiques de l'école des Frères et de l'institution Saint-Louis étaient échelonnées dans le défilé et se sont fait remarquer par la bonne exécution de leurs divers morceaux.

Partie à 5 heures, la procession n'est rentrée à Saint-Pierre qu'à 7 heures du soir.

#### LA FÊTE NATIONALE.

Si la fête religieuse a été exceptionnellement brillante, par contre la fête dite nationale a été des plus moroses et des plus calmes. Il n'y a eu d'enthousiasme dans aucun quartier; et les républicains eux-mêmes de notre ville ne se sont pas mis en frais. Quelques drapeaux ont décoré certaines maisons, mais si l'on déduisait ceux des hôtels, cafés et cabarets qui trouvaient dans cet emblème un annexe à leur enseigne, les couleurs nationales eussent été encore plus clairsemées.

Le soir, de ci de là, deux ou trois lampions sur une fenêtre, quelques lanternes vénitienne à une autre; aussi les rues ne brillaient-elles d'aucun éclat.

La Mairie, le Théâtre, la Sous-Préfecture ont eu leur façade pavoisée, et le soir ces édifices ont illuminé dans le même style que sous l'Empire. La musique municipale, celles de l'école mutuelle et du collège ont joué dans le Square jusqu'à dix heures et demie et ont attiré dans le jardin et sur la place de l'Hôtel-de-Ville une foule toujours avide d'applaudir les trois musiques et leur digne chef.

Pendant les intermèdes, la ville a fait les frais de quelques fusées, pétards, bombes, feux de Bengale, etc.

Beaucoup se demandaient à propos de quoi cette fête, qu'aucun motif, aucune occasion ne leur semblait justifier. Ils ignoraient que Paris s'amusait pour 500,000 fr. dans cette journée, et il fallait bien que la province grévât aussi quelque peu son budget. En haut lieu, on a longtemps hésité à donner cet ordre, enfin il est venu un peu tardivement, voilà pourquoi c'était si peu connu.

Dans sa séance de vendredi soir, le Conseil municipal d'Angers a voté un crédit de 2,000 fr. à l'occasion de la fête du 30 juin, savoir: 1,000 fr. pour une distribution de pain aux indigents, et 1,000 fr. pour les frais d'illumination de l'Hôtel-de-Ville et du Jardin du Mail.

A Tours, le Conseil municipal, dans sa séance de vendredi soir, a décidé que le télégramme suivant serait adressé au Gouvernement:

« Le Conseil municipal de Tours s'associe de grand cœur à la grande fête donnée par la capitale de la FRANCE RÉPUBLICAINE, à l'occasion de l'Exposition Universelle, cette merveilleuse glorification du travail, et adresse ses chaleureuses félicitations au GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN. »

L'administration municipale avait également prévenu les habitants qu'une marche aux flambeaux aurait lieu le 30 juin, à 9 heures du soir.

La fête d'hier, à Poitiers, s'est terminée par une retraite aux flambeaux donnée par les deux musiques militaires.

M. l'abbé Hue, vicaire à Saint-Lambert-des-Levés, a été nommé curé de Montpoltin, arrondissement de Baugé, en remplacement de M. Delbut, admis à la retraite.

M. l'abbé Vignais, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire à Gennes.

#### Fontevrauld.

Tentative d'assassinat et suicide. — Jeudi soir, vers 5 heures 1/2, le nommé Millerand, demeurant à Fontevrauld, poussé par un sentiment de jalousie non justifié, a, dans un accès de colère, porté plusieurs coups de marteau sur la tête de sa femme, âgée de 22 ans.

La victime étant évanouie, il la traîna près d'un puits et allait l'y jeter, au moment où celle-ci, revenue à elle, poussa un cri qui fut entendu d'un voisin. Ce dernier eut à son secours, en s'écriant: « Malheureux! que vas-tu faire? »

Se voyant découvert, Millerand se précipita lui-même dans le puits, d'où il fut retiré par un soldat du 32<sup>e</sup> de ligne en garnison à la maison centrale.

Les blessures de la femme Millerand ne paraissent pas mortelles.

Chenehutte-les-Tuffeaux. — Le 25 juin, vers 2 heures de l'après-midi, le feu a détruit un toit à porcs dépendant de la ferme du Marchais, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux.

Un porc avait succombé dans la matinée, et, sur les indications du vétérinaire, la femme Pelé avait fait une fumigation avec des tiges de romarin et de menthe.

Après la combustion de ces plantes, elle jeta dans l'écurie un seau d'eau et se retira. Il y avait à peine une demi-heure qu'elle était rentrée au logis, que le toit à porcs était en feu. Grâce à la promptitude des secours apportés par les voisins et les habitants du bourg, les bâtiments voisins ont été préservés.

La perte s'élève à 500 fr., non couverte par une assurance.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un sérieux incendie a éclaté à Montbazou (Indre-et-Loire), au domicile du conducteur de la voiture qui fait le service de Montbazou à Tours. Quatorze chevaux qui se trouvaient dans l'écurie ont été brûlés.

#### Publications de mariage.

Pierre-Joseph Saulnier, sellier-carrossier, et Marie-Louise-Florentine Moneste, sans profession, tous deux de Saumur.

Alfred Joubert, négociant, de Saumur, et Berthe-Thérèse-Victorine Mée, sans profession, même ville.

Louis Lambert, coupeur, de Saumur, et Pauline Bruneau, couturière, même ville.

Auguste Remars, cocher, de Saumur, et Marie-Malthilde Velsch, lingère, même ville.

#### L'EXPOSITION

##### 5<sup>e</sup> LETTRE DE PARIS.

Mon cher Directeur,

Nous voici décidément en marche, avec cette 5<sup>e</sup> lettre, et, prenant tout d'abord la droite du Trocadéro, nous visitons les pavillons étrangers, depuis le restaurant Espagnol jusqu'au Café-Concert du Maroc, par l'Égypte, la Suède, la Perse, la Chine et le Japon, et tout le marché oriental, à boutiques miroitantes d'or, de tapis brillants et de pipes en tous genres d'ornementation. C'est le marché, le bazar, le café et le concert tout à la fois; fête animée et passablement courue, mais qui n'empêche point les visiteurs de se porter surtout aux pavillons de la Perse, de la Chine et du Japon, qui, tout en représentant en petit leur exposition du Champ-de-Mars, méritent cependant bien la visite qu'ils reçoivent.

Deux exceptions à la règle que j'ai indiquée de la droite consacrée aux pays étrangers rappellent toutefois notre attention: le musée d'anthropologie, situé au-delà même de l'enceinte de l'Exposition, du côté de l'avenue Benjamin Delessert, sur Passy; et, au bord de la Seine, la galerie du Matériel des Voitures, Tramways et Locomotives, marchant sur rails ou sur voie ordinaire, et avec ou sans vapeur, et par air comprimé.

Il y a là de fort beaux spécimens d'une industrie luttant contre la vapeur qui en-

traîne nos trains ordinaires de chemins de fer, et qui peut avoir certains succès de communes et de département, et même de régions spéciales; nous les recommandons au public.

Mais il n'en est point de même, pour nous, du pavillon d'anthropologie, où nous voyons bien des os, des tibias de tous pays et de tous âges, différenciant parfaitement de nature entre eux et d'espèces, mais sans que nous puissions, comme certaine science rapetissée, conclure de ces différences d'os et de crânes que l'homme doit descendre nécessairement du singe et de l'orang-outang, que l'on nous montre là tout habillés, et sur les branches des arbres qu'ils habitent ordinairement. Démonstration ridicule, à notre sens, et qui prouverait bien mieux, ce nous semble, que ces êtres imparfaits marchent peut-être vers une amélioration de leur espèce, mais bien éloignée encore de ce qui, dans l'homme, s'appelle raison et cœur.

Retournons donc vite à la partie française du Trocadéro, où nous appelent, du côté gauche, cent industries diverses: l'Horlogerie avec Lepante; la Céramique avec divers exposants; les Ciments de toutes sortes, allant jusqu'à remplacer le fer et le bois dans les planchers, qui alors se soutiennent seuls et sont résistants; les Marbres, dont les frais d'installation ont, dit-on, coûté à eux seuls plus de 100,000 fr.; l' Aquarium, dont la partie souterraine, ornée de stalactiques, est de l'effet le plus grandiose; le palais de l'Algérie, sous son dôme à flèche d'or, où sont entassées les mille productions de notre colonie: plantes, pierres, oiseaux, marbres, fleurs et qu'entourent des boutiques marchandes, des cafés, et même une vraie tente d'Arabes du désert, où l'on voit des ouvriers assis et travaillant le cuir; le pavillon des Insectes, divisé en insectes utiles et en insectes nuisibles, qui ne manquent point d'un certain intérêt; le bâtiment de l'Industrie civile, qui montre ses plans les plus grandioses des monuments d'art de toute la France, et des spécimens nombreux de fer et de fonte, en styles nouveaux et remarquables; et enfin, le Chalet si magnifique, au dehors comme au dedans, des FORÊTS, où tout est à étudier, depuis le bois brut et à écorces noueuses, jusqu'au bois travaillé et fini des instruments de musique, depuis l'arbre le plus commun jusqu'à ceux dont la nature est brillante, depuis le plus petit instrument utile et travaillé jusqu'à ceux qui servent à la science, lesquels servent tous et de toutes parts à la décoration intérieure et extérieure du Chalet; dans lequel enfin vous aurez à admirer encore les plans de nos forêts, avec leur flore et leurs insectes, ceux qui traversent les écorces et les déchiquent à belles dents, comme ceux qui les dévorent à l'intérieur; animaux microscopiques, pour ainsi dire, et dont le travail souterrain n'en est que plus dangereux et plus terrible.

Descendons, et franchissons enfin le pont d'Iéna, mais sans applaudir à une gentillesse de l'Administration, qui vient d'installer en amont et en aval ces chevaux légendaires, de petits buffets-bébé, qui, sans égard pour les grands Cafés et Restaurants, dérivent des consommations de boissons aux prix très-réduits de 20 et 30 centimes le verre.

Notre sixième lettre vous promènera à travers les jardins, bosquets, rochers, lacs et pièces d'eau qui séparent le pont du vestibule du Champ-de-Mars, où nous aurons à admirer encore bien des choses, avant de franchir enfin les marches solennelles qui s'ouvrent sur le vestibule et les galeries de l'Exposition proprement dite.

P. PROUTEAU,

Directeur-propriétaire du journal parisien  
La Prime.

Sous le titre de Variétés littéraires et musicales, la librairie Calmann Lévy met aujourd'hui en vente un intéressant volume de M. Amédée Méreaux, précédé d'une notice biographique par M. Marmontel, le célèbre professeur du Conservatoire. La première partie de cet ouvrage posthume forme une introduction complète à l'histoire de la musique française que devront lire et méditer toutes les personnes soucieuses de prendre une idée exacte de notre génie musical et de ses développements. La seconde partie contient plusieurs portraits de touches fort diverses, parmi lesquels il faut remarquer ceux d'Auber, de Rossini, de Berlioz, de Chérubini, etc., etc.

Un nouvel ouvrage de M. le baron de Nervo, les Trois âges de la vie, vient de paraître chez Calmann Lévy. C'est une étude morale très-bien réussie et à laquelle nous prédisons le plus légitime succès.

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



**QUINA LAROCHE**  
ÉLIXIR VINEUX  
Apéritif, Fortifiant et Fébrifuge  
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres intermittentes, convalescences lentes, etc.  
A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES  
Dépôt à Saumur: CHEVREVERENE, pharmacien.

Injection Brou et Capsules Ricord  
(Voir aux annonces).

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescierie du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaa, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescierie m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescierie m'a rendu la santé.  
A. BRUNELIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescierie, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescierie chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TIXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTREAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANBON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

